



La Gazette Turquantoise

N°28 – Octobre-Novembre-décembre 2022



INFORMATION

Infos pratiques Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi et Jeudi : 14h – 18h00

Mercredi : 8h à 12h

Vendredi : 14h-17h

Le secrétariat de mairie sera fermé du 19 au 23 décembre et du 29 au 30 décembre 2022

☎ 02.41.38.11.65 - mairie@turquant.fr

📍 : rue de la mairie, 49730 TURQUANT

@ Site internet : www.turquant.fr



Les vœux du maire auront lieu à la **Salle Michel Grégoire le 7 janvier 2023 à 18h30**

- **La Cérémonie Commémorative de l'Armistice 1918** aura lieu le **vendredi 11 novembre 2022 à 11h45**, un rassemblement au Monument aux Morts est prévu avec dépôt de gerbes, suivi d'un vin d'honneur à la **Salle des Fêtes**.



- **Stationnement Cimetière**

Pour rappel, lors des visites au Cimetière un parking est prévu à côté des bâtiments communaux. Pour des questions de sécurité, merci de ne pas stationner devant la porte du cimetière.

- **Travaux sur la commune**

Les travaux de revêtement de la rue du Ponceau auront lieu pendant les congés scolaires de la Toussaint.

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de la Bédaudière débuteront au mois de novembre 2022 pour une période d'environ 3 mois. Cette opération sera réalisée par l'entreprise JUSTEAU TP, sous la maîtrise d'œuvre de l'entreprise SAUR pour le compte de l'agglomération de SAUMUR VAL DE LOIRE.



- **Déchets Sauvages**

Pour rappel il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la nature (chemins, bois, etc...). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est passible d'amende.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 35 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 75 €.

- **Petit rappel sur le ramassage des déchets**

Le ramassage des déchets à Turquant a lieu les mardis en alternant la poubelle marron pour les ordures ménagères et la poubelle jaune pour les emballages.

Pour rappel ci-après les déchets interdits pour votre poubelle !

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

- Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.



• Réunion d'information

La mairie a signé un protocole d'accord (depuis le 13/06/22) avec un grand groupe d'assurance pour vous permettre de bénéficier d'une offre tarifaire négociée (-25%) sur le contrat AXA Ma Santé. Seul critère pour en bénéficier : avoir au moins 60 ans (habitant sur la Commune de Turquant) ou être travailleur non salarié habitant ou travaillant sur la Commune.

Une réunion d'information ouverte à tous se tiendra **à la salle Michel GRÉGOIRE le 14 novembre 2022 à 18H30**, à l'issue de laquelle il sera possible de fixer des rendez-vous individuels pour 1 bilan personnalisé avec les conseillers locaux du réseau AXA AEP (AXA ÉPARGNE ET PROTECTION). Verre de l'amitié offert par les intervenants.

• Économie d'énergie

Suite à la crise énergétique que la France subit, le 5 septembre dernier, Monsieur le Président Emmanuel MACRON a appelé les Français à être « *au rendez-vous de la sobriété* » afin d'éviter des rationnements d'énergie. La Commune a décidé d'effectuer un geste solidaire en réduisant la consommation d'énergie (éclairage public) :

Mise en service le matin à partir de 6h30 au lieu de 6h et le soir extinction à 22h au lieu de 23h30.



• Accompagnement aux usages numériques en Anjou

Dans le cadre de l'accompagnement aux usages numériques, la Commune met en place une permanence deux fois par mois le mercredi de 10h à 13h (hors vacances scolaires) :

- **16 et 30 novembre 2022**
- **14 décembre 2022**
- **11 et 25 janvier 2023**
- **8 février 2023**

• Aide pour l'achat d'un poulailler

Il reste encore des aides financières pour l'achat de votre poulailler ! Réduisez vos déchets en adoptant une ou des poule(-s) !

Kyrielle propose le remboursement de 50 % du montant d'achat TTC d'un poulailler pré-monté/en kit (hors accessoires vendus séparément et achats de poules) acheté après le 1er janvier dernier et dans la limite de 75 € TTC.

Plusieurs conditions sont requises pour bénéficier de ce remboursement :

- Tout d'abord s'inscrire auprès de Kyrielle
- Être un foyer situé sur le territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire (professionnels, associations, administrations exclus)
- Présenter une facture détaillée avec votre nom (ticket de caisse refusé)
- Présenter un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Lire le livret d'information et signer votre engagement
- Fournir un RIB



- **Renforcement des aides nationales à l'achat d'un vélo**

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement accentue son soutien à l'achat de cycles mécaniques et électriques. Un décret publié le 13 août prévoit de nouvelles aides qui seront en vigueur du 15 août au 31 décembre 2022.

Renforcement du bonus écologique

Le bonus écologique pour l'acquisition d'un vélo neuf atteint ainsi désormais jusqu'à 400 euros. Par ailleurs, il ne sera plus nécessaire d'avoir bénéficié d'une aide locale, au titre du même vélo, pour en bénéficier.

Le montant du bonus écologique est également augmenté jusqu'à 2 000 euros pour l'acquisition :

- D'un vélo cargo,
- D'un vélo pliant,
- D'un vélo adapté aux personnes en situation de handicap - à assistance électrique ou non -,
- D'une remorque électrique pour vélo.

De plus, les personnes en situation de handicap, quel que soit leur niveau de revenu, sont désormais éligibles au bonus, qui était auparavant attribué uniquement sous condition de ressources.

Renforcement de la prime à la conversion

Le montant de la prime à la conversion, accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un véhicule polluant, est augmenté jusqu'à 3 000 euros. Dans les zones à faibles émissions, l'État accorde une prime supplémentaire jusqu'à 1 000 euros, à condition d'avoir bénéficié d'une aide locale pour le même vélo.

Enfin, le bénéfice de la prime à la conversion est également élargi au sein des familles. La mise au rebut d'un véhicule polluant donne désormais droit à l'attribution d'une prime à la conversion pour l'achat d'un vélo par plusieurs membres du même foyer fiscal.

Ces aides sont cumulables entre elles et avec d'éventuelles aides locales. Elles sont en vigueur du 15 août au 31 décembre 2022.

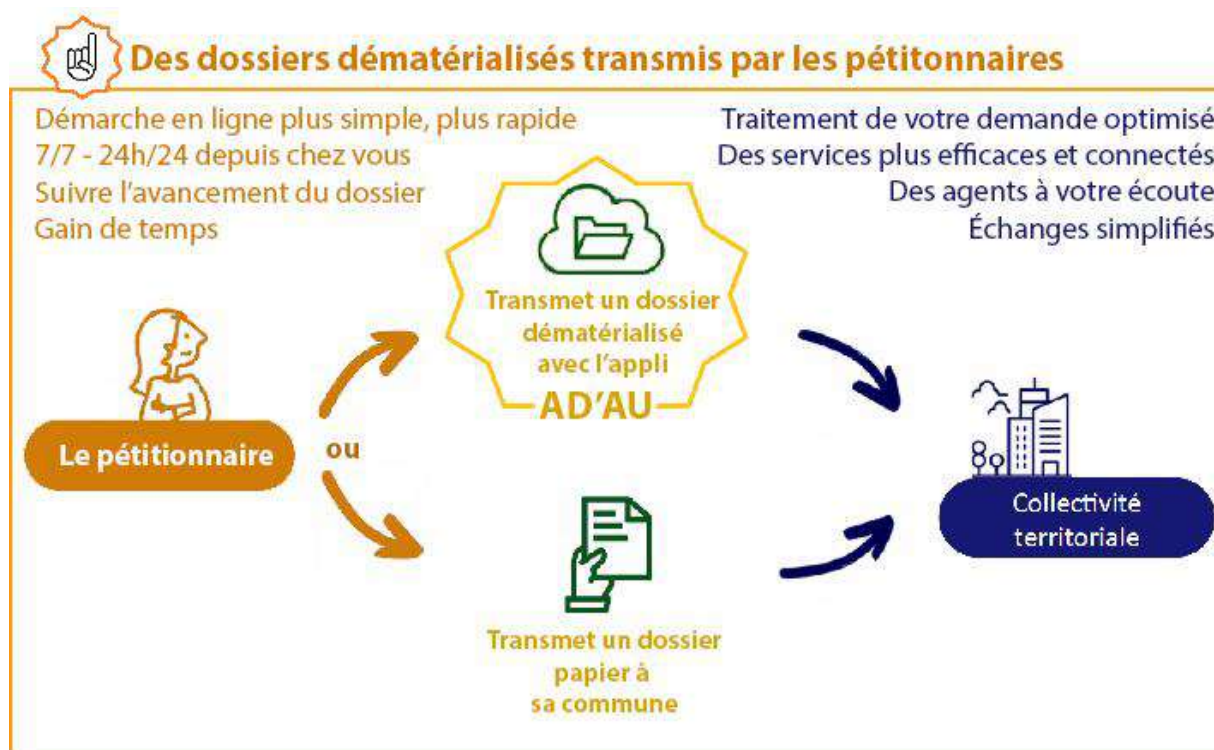


- **Les informations essentielles 2022 du permis de construire en ligne**

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez désormais déposer en ligne votre demande de permis de construire ainsi que toute demande d'autorisation d'urbanisme, à tout moment de la journée et où que vous soyez. <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417>

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche « Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens. Ainsi les demandes de permis de construire (guide sur <https://www.upenergie.com/>) peuvent désormais être effectuées le soir, le week-end et les jours fériés, ce qui est bien plus confortable pour les usagers. La constitution du dossier est simplifiée : il suffit de scanner ou de télécharger les documents exigés.

NB : Dans le cadre d'une rénovation dite énergétique de son logement l'Etat met à disposition des primes énergies encourageant les particuliers à faire des économies d'énergie. Elles peuvent être cumulées avec d'autres prêts traditionnels crédit à la consommation, plus d'infos sur le Ministère de la Transition écologique (<https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>)



- **Renouvellement de votre passeport ou carte nationale d'identité**

Carte d'identité

Durée de validité

En fonction de votre situation personnelle, la durée de validité de votre carte nationale d'identité varie :

Pour une personne majeure :

Votre carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013, **la durée de validité est automatiquement prolongée de 5 ans, si :**

- Vous étiez majeur au moment de sa délivrance ;
- La carte était encore valide le 1er janvier 2014.

Votre carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2014 et le 2 août 2021 et est une carte ancien modèle : **sa durée de validité est de 15 ans.**

Votre carte d'identité est une nouvelle carte nationale d'identité (au format carte bancaire) : sa durée de validité est de 10 ans.

Pour une personne mineure :

- Si la personne devient majeure avant la date d'expiration, **il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande de carte.**
- La durée de validité de la carte d'identité est de **10 ans.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35005>

Le passeport

Le passeport est un document permettant de prouver son identité et de voyager.

Période de validité

Passeport délivré à une personne majeure : la durée de validité est de 10 ans.

Passeport délivré à une personne mineure : la durée de validité est de 5 ans.

Demande de carte nationale d'identité et de passeport : privilégiez la pré-demande en ligne

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ?

[Pensez à la pré-demande en ligne.](#)

Les avantages :

- Alternative simplifiée au CERFA papier ;
- Gain de temps en mairie ou au consultat ;
- Plus besoin de joindre un justificatif de domicile avec le dispositif [Justif'Adresse](#).

La pré-demande en ligne **ne vous dispense pas de vous rendre en mairie afin d'y effectuer le dépôt de votre demande.** Néanmoins, elle vous permet de **gagner du temps** lors de votre rendez-vous.

Faites votre demande partout en France

Quel que soit votre lieu de résidence, vous êtes **libre de réaliser votre demande de passeport ou de carte nationale d'identité dans la mairie de votre choix.**

Vous devez **être en mesure de récupérer votre titre d'identité, en personne, à la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.**

Les pièces justificatives à fournir pour renouveler vos titres d'identité

Pour vos demandes de renouvellement de passeport ou carte nationale d'identité, vous avez besoin de votre :

- CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans (titres sécurisés) ;

- Photo d'identité conforme aux normes : **moins de 6 mois de face et tête nue** ;
- Justificatif de domicile ;
- Timbre fiscal pour le **renouvellement de passeport** (86€, [disponible en ligne](#))
- Timbre fiscal pour la **CNI en cas de perte/vol** (25€, également [disponible en ligne](#)).



LE COIN DES BOUTIQUES

- **Loire Gourmande :**

Loire Gourmande vous accueille :

- Les week-ends d'Octobre (samedi- dimanche-lundi)
- Pour NOEL la boutique ouvrira du 17 au 22 décembre inclus. Vous pourrez venir effectuer vos emplettes gourmandes et cadeaux locaux (voir nos valisettes régionales)

Contact : 09 53 83 37 56 - 06 86 00 15 05



LE COIN DES ASSOCIATIONS

- **Association Art en Troglo :**

La saison estivale s'achève le 2 octobre à la Boutique des Métiers d'Art, pour reprendre le 2 décembre jusqu'au terme des Fêtes de fin d'années.

Cet été, la Boutique a proposé à la vente les œuvres de 25 créateurs français, elle a organisé une animation chaque mois :

- Mars : salon des créateurs de bijoux
- Avril : Isabelle Munoz, teinture végétale
- Mai : Guillaume Ducateau, marqueterie de paille
- Juin : Valérie Herlin, sculptrice
- Juillet : Sophie Delpy, plasticienne
- Août : Christine le Sommer / Verre Emeraude créations de verre



Retrouvez la Boutique dès le 2 décembre avec de nouvelles créations !

Ouverture les vendredis, samedis, dimanches de décembre (sauf le 25) et tous les jours du 19 au 31 de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Association Arts en Troglo

Rue Château Gaillard 49730 TURQUANT

02 41 59 37 43 - aboutiquemetiersdart@gmail.com

[Suivez-nous sur Facebook](#) [et Instagram](#) et sur notre site : www.boutique-artisans-dart.fr

- **Bibliothèque de la Côte :**

Marmite aux histoires tous les 1ers samedis du mois à 11 heures pour les petits : 01 octobre, 05 novembre (avec un tapis de lecture sur le thème du jardin) et 03 décembre

Animation ponctuelle : mercredi 26 octobre à 17h30 salle Michel Grégoire "La soupe aux contes" avec une conteuse professionnelle suivie d'une dégustation de soupes automnales préparées par les bénévoles

Du 25 novembre au 25 décembre les sacs surprises de Noël.

Contactez-nous turquantbib@gmail.com et le site L'Imagin'R-Réseau des bibliothèques Saumur Val de Loire



- **Le Théâtre la Parlott'**



Reprise de la saison théâtrale pour des représentations en février/ mars 2023. Venez nous rencontrer les vendredis soir à partir de 20h30 salle Michel Grégoire.

Contactez-nous 0614164201 ou 0601922287

Site internet <http://www.laparlott.fr>

www.facebook.com/laparlott/

• Les Ligériens de Cœur

Accompagnement scolaire

Nous vous informons que les séances d'accompagnement scolaire au sein de l'association « Ligériens de cœur » ont repris les mardis à la bibliothèque pour les collégiens de 17h15 à 18h30 et dans la petite salle de l'espace Michel Grégoire pour les élèves du primaire de 17h15 à 18h.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants auprès des bénévoles au moment des séances ou sur le site de l'association en éditant et remplissant le formulaire que l'élève nous remettra à son arrivée

Pour tous renseignements : accompagnementscolaire@ligeriensdecœur.fr



Atelier co-réparation

L'atelier de co-réparation reprendra son activité le 15 octobre 2022, de 9h à 12h, au foyer socio-culturel de Montsoreau.

Si vous êtes disponible une ½ journée, le 3^{ème} samedi des mois pairs, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail : coreparation@ligeriensdecœur.fr pour nous faire part de votre participation active, en précisant le(s) domaine(s) d'intervention que vous privilégiez (petit électroménager, couture, électronique, etc...)

Le dernier atelier de cette année aura lieu dans la salle du Moulin à Champigny le 17 décembre.

Circul'livre :

Toute l'équipe de Circul'livre sera heureuse de vous rencontrer les dimanches 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2022 sur le marché de Montsoreau pour échanger et vous informer sur les activités proposées par l'association « Ligériens de Cœur ».

Vous pourrez également repartir avec des livres mis gracieusement à votre disposition.

Transport solidaire

Le service proposé rencontre un franc succès, nous recevons, en moyenne deux nouvelles inscriptions au service, par mois. Aussi nous faisons appel à de nouveaux bénévoles qui accepteraient d'accompagner les bénéficiaires, sans moyen de locomotion, à leurs rendez-vous médicaux, ou aux courses.

Pour les personnes intéressées, prendre contact avec l'association au 06 59 24 17 76.



IMLI (Instants Musicaux dans les Lieux Insolites)

Bilan des 3 IMLI de 2022 organisés par les bénévoles de l'Association des Ligériens de Cœur :

- Concert de Philippe Ménard le 7 mai dans la prairie de la Demeure de la Vignole à Turquant
- Concert du groupe SNAPPY MERLOT le 25 juin sur la Cale de la Confluence à Candès Saint Martin
- Concert du groupe Coiffeurs pour Dames le 10 septembre sur la Presqu'île des Quatre Sols à Souzay Champigny

Les spectateurs sont venus nombreux pour découvrir les musiciens qui les ont fait vibrer et danser au rythme du blues et du swing et pour écouter et chanter de la chanson française de qualité. Ils sont venus aussi pour passer un bon moment ensemble, manger des fouées, partager le verre de l'amitié, heureux de pouvoir enfin se retrouver sans les contraintes liées au COVID !

Tiers-lieu de la Côte saumuroise pour faire quoi ?

L'association « Ligériens de Cœur » en partenariat avec Familles Rurales Association Loire et Coteau remercie les lecteurs de la Gazette de Turquant pour les réponses qu'ils voudront bien apporter au questionnaire que nous leur soumettons (joint dans la gazette).

Vos réponses nous permettront de :

1. Cibler vos principales préoccupations et besoins
2. Déterminer la destination des locaux du futur lieu intermédiaire entre vous et vos associations, vos artisans et entreprises implantés sur le territoire de la Côte saumuroise et inversement.

Recherche de bénévoles :

L'association « Ligériens de Cœur » a besoin de vous pour animer les activités proposées aux habitants de l'EVS (Espace de Vie Sociale) intercommunal de la Côte saumuroise.

Ainsi, nous recherchons des bénévoles pour :

Aider les élèves de primaires et les collégiens à faire leurs devoirs,

Réparer les objets du quotidien (petit électroménager, électronique, jouet, vélo, vêtement, etc...) dans notre atelier de co-réparation,

Tenir le stand Circul'livre le 1^{er} dimanche de chaque mois sur le marché de Montsoreau,

Organiser la logistique des concerts IMLI.

Participer aux tâches du Jardin partagé et de la Serre solidaire et à l'animation de la Fête de la nature

Conduire les personnes isolées, âgées ou n'ayant pas de moyen de locomotion pour tout besoin de la vie courante (démarche administratives, rendez-vous médicaux, cinéma, marché, etc...)

Si l'une de ces activités vous intéresse, écrivez-nous via notre page « Contact » sur le site de l'association « <https://ligeriensdecœur.fr/> » ou directement à l'activité via l'adresse mail qui lui est dédiée.



Des petits Trucs..... de grandes Economies d'eau



Percolateur avec programmation la nuit (2fois 10mn)

Oyas 3 litres
Diffuse l'eau selon les besoins de la plante

Avec un paillage de 10cm C'est le top

• Association Gymnastique Turquanteoise

Les cours ont repris le mardi 6 septembre. Cette année encore, nos chers militaires et coachs sportifs dévoués sont fidèles au rendez-vous. Damien est sur le terrain jusqu'à mi-octobre, Théo et Fabrice se relayeront pour assurer les cours. Ils vous proposeront du renforcement musculaire, du cardio, des abdos pour ne citer que ces activités majeures. Nous espérons que cette alternance vous motivera encore plus car au-delà de leur professionnalisme, chaque coach a sa personnalité et sa propre façon de travailler.

Nous remercions nos adhérentes pour leur fidélité et souhaitons la bienvenue aux nouvelles arrivées ces dernières semaines. À celles ou ceux qui hésitent encore, nous rappelons que la séance de découverte est offerte. Les cours ont lieu à l'espace Michel Grégoire tous les mardis - hors vacances scolaires - de 19h00 à 20h00 et de 20h15 à 21h15

Isabelle ESNAULT présidente 06.88.55.20.91

Sophie CALOIN trésorière 06.09.47.94.68

Nicole GALLE secrétaire 06.19.65.68.22

• Yoga :

Les cours de Yoga de l'Association Yoga Bien Être et Détente ont repris le lundi 5 septembre. Ils sont animés par Amélie et Philippe Guitton, dans la salle Michel Grégoire.

Les créneaux sont :

- Le lundi 15h30/17h et 17h15/18h45
- Le mercredi 16h30/18h et 18h15/19h45
- Le jeudi 17h30/19h et 19h15/20h45

L'inscription pour l'année est de 195 euros. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Concernant l'équipement, il y a besoin d'un tapis, un coussin, une couverture et une sangle. Tous les cours sont accessibles aux débutants. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année dans la limite des places disponibles.

Pour plus d'informations concernant les places disponibles, vous pouvez contacter Philippe Guitton au 07 86 99 21 57

Des stages de relaxation évolutive et expressive sur le thème des saisons, seront animés par Virginie Poussard, relaxologue, de 14h à 18h :

- Le dimanche 16 octobre
- Le dimanche 8 janvier
- Le dimanche 26 mars
- Le dimanche 25 juin



Contact au 06 64 09 89 74 (Virginie)

- **Association de protection animale :**

L'association SANI souhaite rappeler aux propriétaires d'animaux du village que l'identification des chats et chiens est obligatoire et que cela peut permettre de retrouver plus facilement les propriétaires en cas de perte, de fugue etc...
Concernant les chats, nous invitons les propriétaires à les stériliser et ce afin d'éviter la prolifération de chatons dans le village. En effet, tous les ans de nombreuses portées non désirées sont retrouvées et malheureusement nous ne pouvons pas prendre en charge la totalité des chatons.



Nous sommes toujours à la recherche de familles d'accueil afin de pouvoir sauver un maximum de petits malheureux

Nous collectons toujours les métaux (métaux divers, boîtes de conserve, canettes, gazinières HS, tout ce qui contient du métal) sauf les frigidaires et les congélateurs et ce afin de nous aider financièrement, les métaux sont emmenés chez le ferrailleur qui nous les rachètent.

Contact : Pascal MARCHISET - Tél 06.83.96.34.85 - Mail association.sani@gmail.com

ENFANCE JEUNESSE

- **Familles Rurales Loire et Coteau :**

Depuis la rentrée, l'association compte 3 nouveaux salariés en CDI et leur souhaite la bienvenue :

Arthur Mousseaux : animateur jeunesse

Cathy Bossard : référente et directrice jeunesse

Amandine Lechauve : animatrice enfance



Enfance :

"Les P'tites Fripouilles", accueille vos enfants de 3 à 9 ans, au 2 rue Saumuroise à Souzay-Champigny.

Jeunesse :

"La Passerelle" et le « Déclic », accueillent les jeunes de 9 à 17 ans, au 27 rue des Abbesses à Montsoreau.

Toutes les informations, programmes d'animation, dossiers d'inscription, fonctionnement etc.... sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'association : www.loire-et-coteau.fr

Pour l'enfance : Mme Cousyn : 06.07.71.61.87 ou afr.animationenfance@gmail.com

Pour la jeunesse : Mme Bossard : 06.64.12.94.47 ou afr.animationjeunesse@gmail.com

Autofinancements :

Les jeunes et leurs animateurs organisent différentes actions pour financer leurs activités, projets ou achats de matériel.

Les jeunes pressent, mettent en bouteille et vendent leur jus de pomme (3€ la bouteille). Pour toute commande, contacter Cathy Bossard.

En octobre : Vente de pizzas en partenariat avec Auroy de la Pizza.

En novembre : Vente de gâteaux Bijou.

En décembre : Vente de chocolats bio.

Les bons de commande sont disponibles dans les accueils de loisirs et en ligne sur le site de l'association, rubrique "autofinancements".

- **Syndicat de la Côte :**

La rentrée scolaire 2022-2023 s'est très bien déroulée. Le fonctionnement de la cantine est resté le même que l'année précédente à savoir :

Les élèves de Souzay Champigny, de Turquant et Montsoreau déjeunent à la Cantine de Turquant et les élèves de Parnay à la Salle des Fêtes de Turquant.

On dénombre :

- 43 enfants de la toute petite à la moyenne section à Turquant
- 47 enfants De la grande section au CE1 à Montsoreau
- 21 enfants en CE2 à Souzay Champigny
- 46 enfants du CM1 au CM2 à Parnay



- **Club nature :**

Après deux ans d'interruption, en raison du covid, le club nature pour les enfants de 8 à 11 ans va reprendre durant les petites vacances scolaires. Ce club nature entièrement gratuit, est ouvert tous les premiers lundis et mardis des vacances scolaires, de 10h à 17h, au rendez vous de chasse et s'adresse à tous les enfants de la Côte. Il sera ouvert aux vacances de la Toussaint, à Noël, aux vacances e février, aux vacances de Pâques. Une équipe de Chasseurs encadrées par la Présidente de SOCIÉTÉ DE CHASSE LA ST HUBERT, Madame Danièle RIDEAU.



- **Grand Prix Rétro au Puy Notre Dame**

Le week-end du 29-30-31 juillet s'est déroulé la 25^{ème} édition du Grand Prix Rétro au Puy Notre Dame, à cette occasion de vieilles voitures ont fait une halte dans notre village



- **Fête Médiévale**

Après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire, le dimanche 21 août a eu lieu la 3^{ème} édition de la Fête Médiévale organisée par le Comité des Fêtes de Turquant.



- **Vide greniers**

Le dimanche 11 septembre dernier, sur la place Saint-Aubin, au cœur du village mais aussi sur l'aire de camping-cars le soleil était au rendez-vous pour accueillir vingt-cinq exposants lors du vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes de Turquant.



- **Les Arts du Feu**

Les 10 et 11 septembre se sont tenus **les Arts du Feu organisés par l'Association Art en Troglo** : 15 exposants, un groupe musical, un spectacle de feu, des déambulations sur échasse, des démonstrations de maréchalerie auxquels se sont ajoutés les participations de tous les artisans du village.

Les visiteurs sont venus nombreux faire connaissance avec la fonderie, la verrerie, la cuisson raku, la ferronnerie, la coutellerie, la céramique... toutes ces disciplines qui ont en commun la maîtrise ancestrale de l'art du feu.



ÉTAT CIVIL

Mariage

- Le 24 septembre 2022 : Monsieur DARRIEUX Frédéric et Madame ZINGRE Nathalie



Pacs

- Le 6 juillet 2022 : Monsieur BIRÉE Axel et Madame BORAS Léa

Naissance

- Le 17 septembre 2022 : Eden BONHERT



Décès

- Le 20 août 2022 : Madame COISSANDEAU Michèle Épouse WURFFEL
- Le 22 août 2022 : Monsieur CARLE Jean



RAPPEL

Cette année, on passera à l'**heure d'hiver** dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre **2022**. À 3h du matin, il sera 2h

C'est toujours la grande question ! Lorsqu'on passe à l'heure d'été, il faut **avancer les aiguilles de notre montre d'une heure** Lors du passage à l'heure d'hiver, on recule. Voici un moyen mnémotechnique pour s'en souvenir :

- Le passage à l'heure d'hiver a lieu au mois d'octob**RE**, on **RE**cule donc d'une heure.
- Le passage à l'heure d'été a lieu vers le mois d'**AV**ril, on **AV**ance donc d'une heure



INSOLITE

Par une journée ensoleillée, deux gentils visiteurs sont venus se promener dans notre joli village



SOUPE DE POTIRON ET CHATAIGNES



INGREDIENTS

1.5 kg de Potiron
10 châtaignes en boîte au naturel
20 cl de Crème fraîche liquide
1 bouquet garni
½ bouquet de persil
2 cubes de bouillon de volaille dégraissée
Sel, poivre

PREPARATION DE LA RECETTE

1. Pelez le potiron et ôtez les graines. Coupez-le en gros dés.
2. Mettez les morceaux de potiron dans un autocuiseur avec les cubes de bouillon de volaille, le bouquet garni et couvrez d'eau. Salez, poivrez et portez à ébullition.
3. Baissez le feu et laissez cuire 10 minutes au chuchotement de la soupape.
4. Ouvrez la cocotte et ajoutez les châtaignes. Poursuivez la cuisson pendant 5 minutes à couvert sans totalement fermer la cocotte-minute.
5. Lavez et ciselez le persil. Retirez le bouquet garni de la cocotte. Versez la crème liquide et mixez le potage. Saupoudrez de persil et servez aussitôt.



Cherche & trouve



Halloween



7/8 ans +

JEU DE CALCULS



Jeu éducatif

Retrouve à quel chiffre correspond chaque symbole en résolvant des calculs sur le thème d'Halloween !

Attention ! C'est le calcul final d'Halloween !

$$16 - \text{pumpkin} = 11$$

$$9 + \text{ghost} = 17$$

$$\text{candle} \times \text{pumpkin} = \underline{\hspace{2cm}}$$

$$\text{bat} + 8 = 13$$

$$\text{candle} - 7 = 4$$

$$\text{pumpkin} + \text{bat} = \underline{\hspace{2cm}}$$

$$\text{candle} - \text{ghost} = \underline{\hspace{2cm}}$$

